



2022 - 2023

INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION Petit Collège

Nous vous rappelons que tous les régimes de demi-pension sont possibles : un, deux, trois ou quatre repas par semaine.

Tarifs annuels	Petit Collège
1 repas	310 €
2 repas	585 €
3 repas	860 €
4 repas	1 105 €
Ticket unitaire	9,50 €

Il est possible de prendre des repas supplémentaires en le signalant **par écrit, sur le carnet de correspondance**, la veille ou le matin même et **en joignant un ticket repas* ou un chèque avec le nom de l'élève** au dos du chèque. Les pique-niques ne sont pas autorisés à l'école.

Quand une élève, inscrite à la demi-pension, déjeune exceptionnellement chez une amie, les parents doivent le signaler **par écrit, sur le carnet de correspondance** (et non oralement ou par téléphone). Sans autorisation écrite, l'enfant restera déjeuner à l'école.

* Les tickets - repas sont en vente à **l'accueil, le matin**, au prix de :

- 9.50 € l'unité
Règlement par chèque à l'ordre de Sainte-Marie de Neully

Inscription sur « *EcoleDirecte* »